

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2016/375...../PRG/SGG

PORTANT PROMULGATION DE LA LOI L/2016/065/AN
DU 05 DECEMBRE 2016

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

DECRETE

Article 1^{er} : Est promulguée la Loi L/2016/065/AN du 05 décembre 2016, portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt – Projet de Développement Rural dans certaines Régions - signé le 08 août 2016 entre la République de Guinée et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) pour un montant de 20.000.000 dollars US.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 13 DEC. 2016.....



Prof. ALPHA CONDE